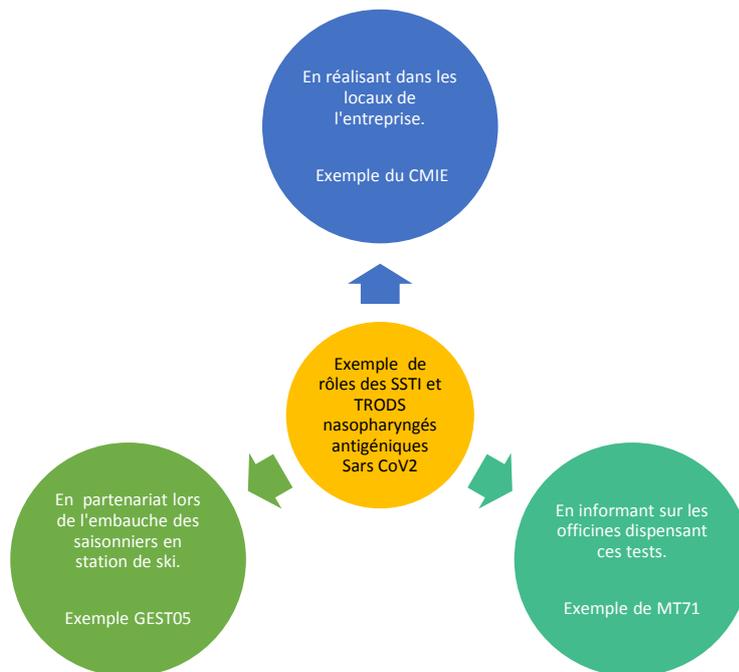


Exemples de rôles des SSTI dans la mise en œuvre des TRODS naso-pharyngés antigéniques en date du 25 novembre 2020

Vous trouverez ci-dessous différents cas de figure liés à la facilitation par les SSTI de la mise en œuvre des TRODS nasopharyngés antigéniques.



► Mise en œuvre au CMIE (Paris)

Le **CMIE** a réalisé un projet de protocole d'organisation du dépistage à la COVID-19 par test antigénique et des annexes, qu'il met à disposition des autres Services.

Documents consultables :

- [CMIE – Formulaire de demande de renseignements pour la réalisation d'un test virologique Covid-19](#)
- [CMIE – Protocole d'organisation de dépistage en série du SARS-CoV-2 par TROD antigéniques](#)
- [CMIE – Fiche de communication des résultats](#)
- [CMIE – Procédure d'assurance qualité](#)
- [CMIE – Fiche de suivi des tests](#)

► Mise en œuvre au GEST05 (Gap)

Dans le Service des Hautes Alpes de Gap, le **GEST05**, l'idée est d'utiliser les tests pour les volontaires parmi les saisonniers lors d'Actions de Formation Prévention (AFP) collectives pour proposer lors de celles-ci en station, un parcours de bilan de santé qui inclura un TROD antigénique nasopharyngé, afin de débusquer un cluster, dans cette population qui est logée par l'entreprise dans des locaux communs et parfois confinés.

Le GEST05 a en effet l'habitude depuis plusieurs années d'organiser conjointement avec la Mutualité française et l'aide de l'ARS un « *parcours prévention* » en direction des saisonniers sur une journée dans différentes stations de ski du département, avec une convocation pour des actions de formation et de prévention collective et un parcours d'ateliers de dépistage ou de sensibilisation à la prévention (dentiste, médecins, ostéo, gynéco, CSAPA, ...).

Ces journées ont rassemblé chaque fois une centaine de saisonniers avec autant de dépistages.

Cette année, plusieurs dates sont déjà arrêtées, en janvier, avec un partenaire supplémentaire le CODES (Comité Départemental d'Éducation pour la Santé), et un « *atelier* » proposant un dépistage par tests antigéniques rapides sera proposé. L'ensemble des infirmiers du Service ayant été formé à la réalisation de ces tests. L'objectif sera à la fois de sensibiliser aux modalités de contamination et d'éviter les clusters dans cette population qui est logée par l'entreprise dans des locaux communs et parfois confinés.

Documents consultables :

- [GEST05 – protocole de réalisation des tests antigéniques Covid-19 en entreprise](#)
- [GEST05 - Affiche – La journée prévention santé des salariés – 17 mars 2020 – Centre hospitalier Aiguilles-Queyras](#)

► Mise en œuvre à MT71 (Chalon-sur-Saône)

Le Service **MT71** de Saône-et-Loire a réalisé une carte sur le département des pharmacies qui réalisent les tests antigéniques (appel par toutes les AST de leurs adhérents). Pour rappel, cette information n'est pas présente dans l'application « *TousAntiCovid* ».

Publiée le matin sur le site internet du Service, avec les modalités de prise de rendez-vous et le téléphone des officines, puis reprise par le Journal de Saône et Loire le même jour, avant 13h dans leur fil d'actualités, ceci a généré 25 000 vues durant les 24 premières heures.

À court terme et sans entrer en conflit avec les tests réalisés dans les entreprises pour débusquer un cluster, cette information était visiblement très attendue.

Document consultable :

- [MT71 – Cartographie des pharmacies de Saône-et-Loire réalisant des tests](#)